

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

NanoScreen Soft Lack

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Laque de silicone pour le revêtement d'embouts et d'empreintes d'oreille

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Dreve Otoplastik GmbH

Max-Planck-Straße 31

DE-59423 Unna

No. de téléphone +49 2303 8807-0

No. Fax +49 2303 8807-29

Service émetteur /
téléphone Department Research & Development: Fax: +49 2303 8807-562Adresse email de la
personne
responsable pour
cette FDS sicherheitsdatenblatt@dreve.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Henkel Fire Department / 24h-Emergency-Contact-No.: +49 211 797-3350

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Skin Irrit. 2	H315
Eye Dam. 1	H318
Repr. 2	H361d
STOT SE 3	H336
STOT RE 2	H373
Aquatic Chronic 2	H411

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

**Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger ***

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence ***

P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient Methylsilane triacetate; Toluene; Heptanes

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants *****3.2. Mélanges****Composants dangereux *******Toluene**

No. CAS	108-88-3			
No. EINECS	203-625-9			
Numéro d'enregistrement	01-2119471310-51			
Concentration	>= 25	<	50	%
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)	Flam. Liq. 2		H225	

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
Repr. 2	H361d
STOT SE 3	H336
STOT RE 2	H373

Heptanes

No. CAS 142-82-5
 No. EINECS 205-563-8
 Numéro d'enregistrement 01-2119457603-38

Concentration >= 20 < 25 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Asp. Tox. 1	H304
Skin Irrit. 2	H315
STOT SE 3	H336
Aquatic Acute 1	H400
Aquatic Chronic 1	H410

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C

Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

No. CAS 68909-20-6
 No. EINECS 272-697-1
 Numéro d'enregistrement 01-2119379499-16

Concentration >= 1 < 10 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT RE 2	H373
-----------	------

Nom de la catégorie nano-aggloméré
 concernant les nanoformes

Distribution de tailles en d50 50-550 nm
 nombre des particules
 constitutives

Forme des particules et rapport d'aspect méthode Transmission Electron Microscopy (TEM)
 amorphe

50 à 350 m²/g

Methylsilane triacetate

No. CAS 4253-34-3
 No. EINECS 224-221-9
 Numéro d'enregistrement 01-2119962266-32

Concentration >= 3 < 5 %
 Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1	H318
Acute Tox. 4	H302
Skin Corr. 1C	H314

Voie d'exposition: orale

ATE orale 1.600 mg/kg

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Protéger les secouristes

En cas d'inhalation

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup de l'eau et du savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Conduire chez le médecin.

En cas d'ingestion

Appeler aussitôt un médecin et lui montrer la fiche de données de sécurité. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Recommandés: mousse résistant aux alcools, CO2, poudres, pulvérisation d'eau, Adapter les mesures d'extinction au feu environnant

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié. Porter un vêtement complet de protection.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

locale en vigueur. Observer les recommandations transmises par le fabricant.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Tenir à l'écart des sources d'ignition. Veiller à assurer une aération suffisante. En cas de vapeurs/poussières/aérosols utiliser un appareil de protection respiratoire. Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet. En cas de dégagement gazeux ou de déversement dans les eaux d'écoulement, le sol ou les canalisations d'égout, informer les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser les résidus avec des produits absorbant les liquides. Ne pas ramasser avec de la sciure ou d'autres matières combustibles. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en observant la réglementation sur l'environnement. Les récipients remplis avec le produit absorbé doivent être suffisamment étiquetés. Eliminer selon les réglementations en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation d'aérosol. Eviter les chocs, frottements et décharges électrostatiques. Risque d'inflammation!. Conserver le récipient bien fermé.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Eviter le choc et le frottement. Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions. Tenir à l'écart des matières combustibles. Porter des chaussures à semelle conductrice.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Stocker au frais

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Toluene

Liste	TRGS 900			
Valeur	190	mg/m ³	50	ml/m ³

Limitation maximale: 4(II); Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H Y 06/21; Remarque: DFG

Toluene

Liste	EU			
Valeur	192	mg/m ³	50	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	384	mg/m ³	100	ppm(V)

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H Remarque: Richtlinie 2006/15/EG

Heptanes

Liste	IOELV			
Valeur	2085	mg/m ³	500	ppm(V)

limites biologiques

Toluene

Liste	BGW (l'association fédérale de l'industrie de l'eau et du gaz)
Valeur	600 µg/l
paramètre	Toluene
matériel d'essai	sang entier (B)
date d'échantillonnage	Fin d'exposition ou fin du quart.

Toluene

Liste	BGW (l'association fédérale de l'industrie de l'eau et du gaz)
Valeur	1,5 mg/l
paramètre	o-crésol
matériel d'essai	urine (U)
date d'échantillonnage	Fin d'exposition ou fin du quart.

Toluene

Liste	BGW (l'association fédérale de l'industrie de l'eau et du gaz)
Valeur	1,5 mg/l
paramètre	o-crésol
matériel d'essai	urine (U)
date d'échantillonnage	En cas d'exposition à long terme : après plusieurs quart précédents.

Toluene

Liste	BGW (l'association fédérale de l'industrie de l'eau et du gaz)
Valeur	0,075 mg/l
paramètre	Toluene
matériel d'essai	urine (U)
date d'échantillonnage	Fin d'exposition ou fin du quart.

Autres données

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Toluene

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)
Groupe de réf.	Ouvrier
Durée d'exposition	Long terme
Voie d'exposition	dermale
mode d'effet	Effet systémique

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Concentration	384	mg/kg/d
---------------	-----	---------

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	192	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	192	mg/m ³

Methylsilane triacetate

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	25	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	14,5	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	5,1	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	7,2	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Toluene**

Valeur type	PNEC
Type	Eau douce

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Concentration	0,68	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	16,39	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	2,89	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	13,61	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	16,39	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,68	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	0,68	mg/l
Methylsilane triacetate		
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	1,0	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	eau (rejet intermittent)	
Concentration	10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,80	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0,08	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	> 10	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	0,13	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Tenir une douche de secours à disposition. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

Ne pas inhaler les vapeurs; Use suitable respiratory protective device in case of insufficient ventilation

Protection des mains

Il n'y a pas de gant, quelque soit sa (ou ses) composition(s), qui donne une résistance illimitée à tout produit chimique (qu'il soit pur ou en mélange).

Les gants doivent être remplacés régulièrement, ainsi qu'en cas de signe de dommages de la matière constitutive du gant.

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Matériau approprié nitrile

Protection des yeux

Lunettes assurant une protection complète des yeux

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière	liquide	
Couleur	incolore	
Odeur	caractéristique	
Point de fusion		
Remarque	non déterminé	
Point de congélation		
Remarque	non déterminé	
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition		
Valeur	98	°C
inflammabilité		
évaluation	Non applicable	
Limite inférieure et supérieure d'explosion		
Limite d'explosivité, inférieure	1,1	%(V)
Limite d'explosivité, supérieure	7,0	%(V)
Point d'éclair		
Valeur	-4	°C
méthode	closed cup	
Température d'inflammabilité		
Valeur	> 200	°C
température de décomposition		
Remarque	non déterminé	
valeur pH		
Remarque	non déterminé	

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Viscosité**cinématique**

Valeur	100		mm ² /s
température	40	°C	

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur	100		hPa
température	20	°C	

Densité et/ou densité relative

Valeur	0,84		g/cm ³
température	20	°C	

Densité de vapeur relative

Remarque non déterminé

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

Taux d'évaporation

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque pratiquement insoluble

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil

10.5. Matières incompatibles

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

vapeurs ou gaz irritants

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)		

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Toluene**

Espèces	rat (mâle)		
DL50	>	5580	mg/kg
méthode	84/449, B.1 CEE		

Heptanes

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg
méthode	OCDE 401		
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.		

Methylsilane triacetate

Espèces	rat		
DL50	>	1600	mg/kg
méthode	OCDE 401		

Silamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

Espèces	rat		
DL50	>	5000	mg/kg
méthode	OCDE 401		
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
----------	--	--	--

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**Toluene**

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg

Heptanes

Espèces	lapin		
DL50	>	2000	mg/kg
méthode	OCDE 402		
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.		

Silamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

Espèces	lapin		
DL50	>	5000	mg/kg
Source	Analogie		

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
----------	--	--	--

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**Toluene**

Espèces	rat			
CL 50		28,1		mg/l
Durée d'exposition		4	h	
Administration/Forme méthode	Vapeurs			
	OCDE 403			

Heptanes

Espèces	rat			
DL50	>	29,29		mg/l
Durée d'exposition		4	h	
Administration/Forme méthode	Vapeurs			
	OCDE 403			

Silaname, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

Espèces	rat			
CL 50	>	5,01		mg/l
Durée d'exposition		4	h	
Administration/Forme	Poussières/Brouillards			
Source	Analogie			

Corrosion/irritation cutanée

évaluation	irritant
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**Toluene**

Espèces	lapin
évaluation	irritant
méthode	84/449, B.4 CEE

Heptanes

Espèces	lapin
évaluation	irritant
méthode	OCDE 404
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Méthylsilane triacétate

Espèces	lapin
évaluation	Corrosif
méthode	OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation	Corrosif
Remarque	Les critères de classification sont remplis.

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**Toluene**

Espèces	lapin
évaluation	Faiblement irritant - marquage non obligatoire
méthode	OCDE 405

Méthylsilane triacétate

Espèces	lapin
évaluation	Corrosif
méthode	OCDE 405

sensibilisation

Remarque	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
----------	--

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

évaluation Susceptible de nuire au fœtus.

Remarque Les critères de classification sont remplis.

Toxicité reproductrice (Composants)**Toluene**

Voie d'exposition par inhalation

Espèces rat

évaluation Susceptible de nuire au fœtus.

Cancérogénicité

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**Exposition unique**

Remarque Les critères de classification sont remplis.

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

exposition répétée

Remarque Les critères de classification sont remplis.

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)**Toluene****Exposition unique**

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Voie d'exposition par inhalation

Toluene**exposition répétée**

évaluation Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Espèces rat

Heptanes**Exposition unique**

évaluation Peut provoquer somnolence ou des vertiges.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger d'aspiration (constituants)**Toluene**

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Heptanes

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

11.2 Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité**Indications générales**

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)**Toluene**

Espèces	Oncorhynchus kisutch		
CL 50	5,5		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Toluene

Espèces	Oncorhynchus kisutch		
NOEC	1,39		mg/l
Durée d'exposition	40	d	

Heptanes

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
LL50	>	13,4	mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	OCDE 203		
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.		

Methylsilane triacetate

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	>	500	mg/l
Durée d'exposition	96	h	
méthode	Règlement (CE) 440/2008, Annexe, C.1		
Remarque	Le produit est instable dans l'eau. Les indications relatives à l'élimination se rapportent aux produits d'hydrolyse.		

Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

Espèces	Poisson zèbre (Brachydanio rerio)		
CL 50	>	10000	mg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	Analogie		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Toluene**

Espèces	Ceriodaphnia spec		
CL 50		3,78	mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Toluene

Espèces	Ceriodaphnia spec		
NOEC		0,74	mg/l
Durée d'exposition	7	d	

Heptanes

Espèces	Daphnia magna		
EL50	4,6	10	mg/l

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Durée d'exposition 48 h
 méthode OCDE 202
 Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Heptanes

Espèces Daphnia magna
 NOEC 0,17 mg/l
 Durée d'exposition 21 d
 Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Methylsilane triacetate

Espèces Daphnia magna
 CE50 > 500 mg/l
 Durée d'exposition 48 h
 méthode Règlement (CE) 440/2008, Annexe, C.2
 Remarque Le produit est instable dans l'eau. Les indications relatives à l'élimination se rapportent aux produits d'hydrolyse.

Methylsilane triacetate

Espèces Daphnia magna
 NOEC >= 100 mg/l
 Durée d'exposition 21 d
 méthode OECD 211
 Remarque Le produit est instable dans l'eau. Les indications relatives à l'élimination se rapportent aux produits d'hydrolyse.

Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

Espèces Daphnia magna
 CE50 > 1000 mg/l
 Durée d'exposition 48 h
 Source Analogie

Toxicité pour les algues (Composants)**Toluene**

Espèces Chlorella vulgaris
 CE50 134 mg/l
 Durée d'exposition 3 h

Heptanes

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata
 EL50 13 mg/l
 Durée d'exposition 96 h
 méthode OCDE 201
 Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Methylsilane triacetate

Espèces Pseudokirchneriella subcapitata
 CE50 > 500 mg/l
 Durée d'exposition 72 h
 méthode Règlement (CE) 440/2008, Annexe, C.3
 Remarque Le produit est instable dans l'eau. Les indications relatives à l'élimination se rapportent aux produits d'hydrolyse.

Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

Espèces Desmodesmus subspicatus
 CE50 > 173 mg/l
 Durée d'exposition 72 h
 Source Analogie

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Toluene**

CE50 84 mg/l

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

Durée d'exposition	24	h	
Methylsilane triacetate			
Espèces	boue activée		
CE 10	> 100		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OCDE 209		
Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)			
Espèces	boue activée		
CE50	> 2500		mg/l
Durée d'exposition	3	h	
méthode	OCDE 209		
Source	Analogie		

12.2. Persistance et dégradabilité

Indications générales

non déterminé

Biodégradabilité (Composants)

Heptanes

Valeur	100	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable (critères OCDE)	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

Silanamine, 1,1,1-triméthyl-N-(triméthylsilyl)

Remarque: Produit minéral, ne peut pas être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques.

Methylsilane triacetate

Valeur	74	%
Durée de l'essai	21	d
évaluation	Facilement biodégradable (critères OCDE)	
Remarque	L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.	

La dégradabilité facile (Composants)

Toluene

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Indications générales

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque: non déterminé

Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)

Toluene

log Pow	2,73	
température	20	°C

Methylsilane triacetate

log Pow	-2,4	
température	20	°C
Source	ECHA	

Heptanes

log Pow	4,5	
---------	-----	--

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères.

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyaables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport ***

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

	Transport terrestre ADR/RID ***	Transport maritime IMDG/GGVSee ***	Transport aérien ***
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	1993	1993	1993
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (Toluene, Heptanes)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Toluene, Heptanes)	FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (Toluene, Heptanes)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	II	II	II
Prescription particulière	640D		
Remarque	Le produit n'est pas concerné par la réglementation ADR si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg	Le produit peut être transporté conformément aux dispositions du Code IMDG, paragraphe 2.10.2.7 s'il est emballé en quantités limitées ne dépassant pas les 5 l / 5 kg .	Le produit n'est pas concerné par les autres dispositions des réglementations IATA si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg (Disposition particulière A197)
Quantité limitée	1 l	1 l	
Les catégories de transport	2		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin  ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS
Code de restrictions en tunnels	D/E		

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Autres informations

Tous les composants sont contenus dans l'inventaire TSCA ou exemptés.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

Nom commercial: NanoScreen Soft Lack

Numéro de la matière: 71212

Version: 2 / FR

Date de révision: 22.02.2024

remplace la version: 1 / FR

Date d'impression 15.05.2024

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225	basé sur des données de test
Skin Irrit. 2	H315	Méthode de calcul
Eye Dam. 1	H318	Méthode de calcul
Repr. 2	H361d	Méthode de calcul
STOT SE 3	H336	Méthode de calcul
STOT RE 2	H373	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 2	H411	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H361d	Susceptible de nuire au fœtus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, Catégorie 4
Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 2
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, Catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Corr. 1C	Corrosion cutanée, Catégorie 1C
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée STOT rép., Catégorie 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.